VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **18 décembre 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **dix huit décembre deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 12 décembre 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Claude LEROUX, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Saïd Akim BARA à Christophe BERTUCAT, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Sandrine DUBOC-GEAY à Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Laurence SCHLIENGER à Alparslan COSKUN

Excusé(e)s : Christian PORTEFAIX

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Madame Marion CANALES et Madame Edith CANDELIER arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE et Monsieur Djamel IBRAHIM-OUALI arrivent pendant le débat de la question n°2.
Madame Sondès EL HAFIDHI arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3, 4, 5 et 6.
Madame Nadia GUERMIT-MAFFRE quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Luc BLANC.

Rapport N° 54

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du soutien à la vie associative, la Ville met en place chaque année une enveloppe destinée à l'attribution de subventions de fonctionnement, à laquelle les associations peuvent prétendre par une demande et un dépôt de dossier.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'approuver la répartition des aides financières accordées aux associations ci-après, pour un montant global de 3 975 €
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

AMICALE LAÏQUE DU GROUPE SCOLAIRE NESTOR PERRET

L'objet de l'association est de défendre les principes de la laïcité et organiser diverses manifestations en vue de financer les différentes activités ou ateliers pour les élèves du groupe scolaire.

Budget annuel de l'association :	43 165 €	
Subvention accordée en 2018 :	13 224 €	(dont 12324€ contrat éducatif hors zus)
Subvention sollicitée :	900 €	
Subvention proposée :	900 €	

MAISON DES JEUX DE CLERMONT-FERRAND

L'association a pour objet de faire découvrir le jeu à la portée de tous, d'en faire connaître les aspects éducatifs et de participer à la conservation du patrimoine ludique mondial.

Budget annuel de l'association :	103 220 €
Subvention accordée en 2018 :	6 000 €
Subvention sollicitée :	1 500 €
Subvention proposée :	1 500 €

POUR LA NATION KHMÈRE – AUVERGNE

Cette association se donne trois objectifs :
- préserver la culture cambodgienne au sein de la communauté khmère,
- promouvoir la solidarité et l'entraide entre les deux cultures cambodgienne et française,
- conduire des actions humanitaires au Cambodge.

Budget annuel de l'association :	2 954 €
Subvention accordée en 2018 :	500 €
Subvention sollicitée :	500 €
Subvention proposée :	500 €

FOYER DE JEUNES ET D'EDUCATION POPULAIRE AMICALE LAÏQUE DE LACHAUX :

Cette association a pour but de développer le sport et l'esprit associatif.

L'Amicale Laïque Lachaux travaille en étroite collaboration avec l'école Pierre Mendès-France, elle propose également des activités adultes.

Budget annuel de l'association :	2 108 €
Subvention accordée en 2018 :	1 075 €
Subvention sollicitée :	1 075 €
Subvention proposée :	1 075 €

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 24 DEC. 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Philippe BOHELAY